

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

DEPARTEMENT DE PARIS



NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

**REDIGEE PAR « DEPARTEMENT DE PARIS, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE L'ENFANCE ET
DE LA SANTE »**

DOSSIER : AP1_n°492

***Intitulé du projet* : Création de deux plates-formes territoriales de repérage et de suivi des jeunes « décrocheurs » en risque d'errance.**

***Porteur du projet* : Département de Paris, Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé**

***Evaluateur du projet* : CREDOC**

***Région(s) d'expérimentation* :**

Paris, les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème}, et 20^{ème} arrondissements.

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation* : décembre 2009**

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible

(1page)

Les actions conduites en matière d'action sociale en faveur de l'insertion des jeunes parisiens en difficultés ont fait émerger une problématique récurrente du public sorti prématurément du système de formation initiale sans diplôme : leur rapport délicat avec les apprentissages scolaires cumulé à leur faible niveau de qualification, freine leur accès aux dispositifs d'insertion. Cette situation représente un risque accru « d'errance institutionnelle », c'est à dire d'une période de deux à trois ans pendant laquelle ils n'accèdent pas à l'accompagnement.

Pour tenter de pallier cette problématique, et favoriser l'accès de ces jeunes aux dispositifs d'accompagnement le plus en amont possible après leur sortie du système éducatif, les missions locales Paris Centre et Paris Est, la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de Paris et le CREDOC coopèrent pour mettre en place deux actions expérimentales de repérage et de mobilisation des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, rencontrant des difficultés d'insertion et non connus du service public de l'emploi (les missions locales et pôle emploi). Ces actions sont développées à l'échelle locale dans les 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 9ème, 10ème, 11ème, 19ème et 20ème arrondissements et reposent sur la mobilisation des acteurs locaux et l'animation du réseau. Elles visent 6 objectifs :

- Repérer et mobiliser des jeunes qui échappent aux dispositifs/organismes d'insertion de droit commun, favoriser le recours aux dispositifs existants, le cas échéant proposer des actions complémentaires adaptées.
- Construire une dynamique territoriale et interprofessionnelle d'accompagnement de ces publics.
- Développer et formaliser les collaborations opérationnelles avec chacune des structures susceptibles d'effectuer le repérage et la mobilisation des jeunes les plus éloignés des dispositifs. Favoriser leur connaissance mutuelle et l'information sur les différents dispositifs et mesures d'insertion qu'elles proposent afin d'en faire bénéficier les jeunes les plus éloignés des dispositifs (exemple : le forum de la diversité et du premier emploi, les opérations de recrutement, les chantiers d'insertion....).
- Impulser et accompagner la mise en œuvre d'actions innovantes complémentaires de celles mobilisables au titre du droit commun si ces dernières ne répondent pas à certaines des problématiques de ces jeunes.
- Concevoir des outils d'analyse des besoins du public, de suivi des mesures et dispositifs et d'évaluation de l'expérimentation.
- Analyser les pratiques, les besoins, les problématiques et mettre en place si nécessaire des actions correctives.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

↳ Les modalités opérationnelles

La modalité de repérage du public prévue initialement n'a pu aboutir. En effet, il était envisagé de partir des données de l'Education Nationale relatives aux « décrocheurs scolaires ». Or, cet axe de travail n'a pu être exploité. En conséquence, une nouvelle méthodologie a été élaborée. La constitution de l'échantillonnage est réalisée à partir de requêtes dans la base de données des missions locales (Parcours 3) et des orientations faites par les partenaires locaux chargés de l'accompagnement de jeunes.

D'une part, un échantillon dit « test » est constitué de jeunes connus par les missions locales Paris Est et Paris Centre ou des partenaires locaux. D'autre part, un échantillon dit « témoin » est constitué de jeunes identifiés à partir des fichiers des missions locales Paris d'Avenir et Soleil. L'objectif était à terme de mesurer l'impact des plates-formes de repérage et d'accompagnement.

Le repérage et la mobilisation de jeunes décrocheurs, est mis en œuvre dans le cadre de partenariats bilatéraux. Ceux-ci s'appuient sur des axes de travail déjà opérants, et sont en cours de formalisation entre :

- la Mission Locale/Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale : participation des chargées de projet en qualité de référentes insertion au Groupe d'Aide à l'INsertion (GAIN) pour la recherche de solutions individuelles et la mobilisation autant que de besoin des ressources locales.
- Mission locale et prévention spécialisée : des pratiques différentes ont été développées et ont abouti au co-suivi de jeunes décrocheurs.
- Mission locale et Service Social Départemental de Polyvalence : définition des modes de coopération, d'orientation et d'accompagnement des jeunes.

Démarche étendue à l'échelle parisienne.

L'organisation, le rôle et les modalités de fonctionnement des plates-formes ont été co-définis par les membres de la plate-forme acteurs de l'insertion, de l'éducation et de la jeunesse. Les modalités de fonctionnement doivent :

- Favoriser la connaissance des compétences et missions des partenaires, et l'information sur les différents dispositifs et mesures d'insertion qu'elles proposent afin d'en faire bénéficier les jeunes les plus éloignés des dispositifs (exemple : le forum de la diversité et du premier emploi, les opérations de recrutement, les chantiers d'insertion....).
- Définir un mode de coordination simple et de mobilisation des acteurs, et organiser l'articulation entre les différentes institutions et associations existantes,
- Créer des pratiques nouvelles d'accompagnement du public cible.

3. Etat d'avancement et premiers résultats au 31 décembre 2010

➤ Déploiement du partenariat local :

Après une phase de diagnostic, les chargées de projet, recrutées au sein des missions locales Paris Est et Paris Centre pour animer le dispositif local, ont mobilisé et animé un réseau de partenaires ressources et engagés aux objectifs du projet. Elles ont défini comme prioritaires les partenaires intervenant dans le champ éducatif (clubs de prévention) et dans le champ de l'éducation nationale (MGI, CIO). En matière d'accueil et d'accompagnement social, d'autres partenaires ont été associés (Antennes jeunes, Services Sociaux Départementaux Polyvalents...). Les chargées de projet constituent un point d'appui au sein du réseau local, en assurant la coordination des partenaires afin d'organiser un co-accompagnement des jeunes repérés. Elles impulsent également des groupes de travail thématiques destinés à renforcer la connaissance des dispositifs et outils mobilisables pour le co-accompagnement des jeunes.

➤ Constitution de l'échantillon de la plate-forme animée par la mission locale Paris Centre :

Une requête à triple critère : les 16/25 ans, de niveau V non obtenu et infra, inscrits à la mission locale entre le 1/01/09 et le 31/12/09. 336 jeunes ont été repérés parmi lesquels il convenait de soustraire les titulaires d'un CAP/BEP et les jeunes qui, après analyse fine de situation, avaient accédé à un emploi ou une formation. Les effectifs se réduisant considérablement, le repérage a été ouvert à ceux ayant eu un second entretien mais considérés comme « décrocheurs » de la structure et aux jeunes inscrits en janvier 2010.

Au 31 décembre 2010 : 273 jeunes ont été repérés par la plate-forme Centre via Parcours 3, ou orientés par les partenaires locaux mobilisés dans le cadre de l'expérimentation (éducateurs de prévention spécialisée, antenne jeunes, réseau associatif). 62 sont rentrés dans le dispositif.

➤ Constitution de l'échantillon de la plate-forme animée par la mission locale Paris Est :

Une requête à double critère : les jeunes âgés entre 16 et 18 ans à leur inscription à la mission locale, arrivés entre le 1/09 et le 31/12/2009. 365 jeunes desquels ont été supprimés les diplômés, ceux en accompagnement actif, en emploi ou formation. Les jeunes n'ayant pas eu d'entretien depuis 3 mois avec un référent de la structure ont été maintenus dans l'échantillon.

Au 31 décembre 2010 : 347 jeunes ont été repérés par la plate-forme Est (100 % par la mission locale), et 90 sont entrés dans le dispositif.


Ces échantillons sont complétés au fur et à mesure par l'orientation progressive faite par le réseau local animé par les deux chargées de projet. L'entrée des jeunes dans le dispositif prendra fin le 14 février 2011 afin d'être en mesure de conduire l'évaluation selon la nouvelle méthodologie retenue par le CREDOC (comparaison d'un même échantillon de jeunes à deux temps du parcours : à l'entrée et en septembre 2011).

CERTIFICAT :

Je soussignée, Geneviève GUEYDAN, Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n° 492, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date

Signature :


Directrice Générale de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé

Geneviève GUEYDAN